

**GLOSSAIRE**  
**+**  
**RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS,**  
**DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION**  
**DE LA C.P. DE NIVEAU 3 :**  
**« AGENT DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ**  
**D'INSTALLATION PORTUAIRE »**  
**(A2SIP)**

## GLOSSAIRE

Activité	Ensemble logique et/ou chronologique (processus) de tâches effectivement réalisées par une personne et concourant à une -ou plusieurs- fonction(s) dans une entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées.
Agent	Terme générique désignant une personne (homme ou femme) qui accomplit des missions pour le compte d'un particulier ou d'une collectivité (société, gouvernement, État...).
A2SIP	Agent de Sécurité et de Sûreté d'Installations Portuaires
Code ISPS	Élaboré en 2002, le Code ISPS ( <i>International Ship and Port facility Security</i> ) permet de détecter et d'éviter les actes illicites au sein des espaces maritimes et portuaires. Entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juillet 2004, il se présente comme un véritable dispositif de prévention des actes illicites : piraterie, terrorisme, trafics illicites [contrebandes d'armes, stupéfiants, sabotage, vol de marchandises, prise d'otage(s), immigration clandestine, etc.]. Il se destine aux navires effectuant des voyages internationaux et aux installations portuaires leur fournissant des services.
Compétence	C'est la mobilisation de manière pertinente de ses ressources et de celles de son environnement dans des situations diverses, pour exercer une activité en fonction d'objectifs à finalité professionnelle à atteindre. Elle s'exprime en termes de capacité à agir, se situe dans un contexte de travail donné et son résultat est observable. Pour produire ce résultat, elle nécessite la mobilisation de connaissances (savoirs), de savoir-faire et de comportements (savoir-être).
Entité	Structure organisationnelle dans laquelle la personne titulaire du diplôme exerce son métier. Il peut s'agir d'une direction, d'un service ou encore d'un département en fonction de l'organigramme de l'organisation (entreprise, administration ou encore association).
EPI	Équipement de Protection Individuelle
ESP	Évaluation de la Sûreté Portuaire
GAMR	Grille d'Analyse des Menaces et Risques
Incident de sûreté	Désigne tout acte ou circonstance ayant des conséquences sur la sûreté d'un port.
Infrastructure	Terme utilisé au sens large, c'est-à-dire que cela comprend les superstructures, les services et autres installations.
Installation portuaire	Endroit déterminé par l'État ou par l'autorité désignée, où a lieu l'interface entre un bâtiment et le port, conformément au Code ISPS.
Menace	Probabilité qu'un acte illégal soit commis contre une cible précise, selon l'intention et la capacité de la personne qui menace.
OMI	Organisation Maritime Internationale
PSIP	Plan de Sûreté d'Installation Portuaire
Port	Zone géographique définie par l'État ou l'autorité désignée, comprenant les installations portuaires définies dans le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), où se déroulent des activités maritimes et autres.

PSP	Plan de Sûreté Portuaire. Document décrivant les mesures que l'autorité désignée et les membres de la collectivité portuaire prennent pour atténuer les aspects vulnérables, pour éviter toute menace et pour intervenir en cas d'incident de sûreté.
RACÉ	Référentiel d'Activités, de Compétences et d'Évaluations. Document descriptif et normatif qui définit les activités exercées et les compétences attendues d'un employé dans un environnement donné. Il en précise les conditions et modalités de mise en œuvre, ainsi que les critères d'évaluation.
Renseignements critiques pour la sûreté	Renseignements dont la divulgation pourrait être préjudiciable à la sûreté du port (comprenant, entre autres, des renseignements contenus dans les dossiers sur le personnel ou des renseignements protégés ou confidentiels, qui pourraient être préjudiciables à toute personne ou organisation).
Système PTI	Système de Protection de Travailleur Isolé
Visiteur	<p>Un visiteur est toute personne qui se rend dans un lieu, qu'il s'agisse d'un événement, d'un commerce ou d'un bâtiment administratif.</p> <p>Les visiteurs se distinguent des employés, sous-traitants et livreurs par leur absence d'affiliation directe à l'organisateur et leur présence non professionnelle. Qu'ils soient dans un événement ou un autre lieu, ils doivent respecter les consignes de sécurité et les instructions du personnel habilité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter une pièce d'identité ou un titre d'accès si nécessaire ;</li> <li>• Se soumettre aux contrôles de sécurité ;</li> <li>• Respecter les interdictions et consignes ;</li> <li>• Coopérer en cas d'incident ou d'urgence.</li> </ul>
ZAR	Zone d'Accès Restreint

# ARCHITECTURE DES RÉFÉRENTIELS

Le présent référentiel décrit la certification professionnelle d'Agent de Sécurité et de Sûreté d'Installation Portuaire (A2SIP), visant à doter les professionnels des compétences essentielles pour assurer la sûreté et la sécurité des infrastructures et opérations en milieu portuaire. Ce métier, à **accès réglementé** par le Code International pour la Sûreté des Navires et des Installations Portuaires (Code ISPS) et la législation nationale, revêt une importance stratégique pour la protection des personnes, des biens et des informations. L'A2SIP joue un rôle clé dans la prévention des actes illicites (piraterie, terrorisme, trafics, intrusions, vols, etc.) et dans la gestion des incidents, garantissant ainsi la fluidité et la sécurité des flux maritimes et terrestres.

La certification A2SIP est organisée autour de **domaines d'activités** qui décrivent les fonctions clés de l'agent sur le terrain :

## **DOMAINE D'ACTIVITÉS 1 :**

METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PORTUAIRE

A1.1 Contrôle et régulation des accès en zone portuaire ;

A1.2 Surveillance des infrastructures et des espaces maritimes adjacents.

## **DOMAINE D'ACTIVITÉS 2 :**

GÉRER LES INCIDENTS ET LES SITUATIONS D'URGENCE EN MILIEU PORTUAIRE

A2.1 Intervention face aux menaces et incidents de sûreté portuaire ;

A2.2 Réponse aux risques incendie et assistance aux personnes.

## **DOMAINE D'ACTIVITÉS 3 :**

COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE DES OPÉRATIONS DE SÛRETÉ

A3.1 Rédaction et transmission des documents de sûreté opérationnels ;

A3.2 Communication interpersonnelle en milieu portuaire.

**Conformément aux exigences relatives aux métiers à accès réglementé, cette certification professionnelle est délivrée de manière indivisible ; l'acquisition de l'ensemble des compétences définies dans ce référentiel est impérative pour son obtention.** Il ne s'agit pas d'une certification par blocs de compétences capitalisables, mais d'un parcours intégré, garantissant une maîtrise complète du spectre d'activités essentielles à la sûreté et à la sécurité portuaires.

Les modalités d'évaluation sont rigoureuses et détaillées pour chaque compétence, incluant notamment des mises en situation professionnelle reconstituées obligatoires pour toutes les voies d'accès par la formation. Cette approche pratique et contextuelle assure une vérification concrète de la maîtrise opérationnelle des compétences critiques, répondant ainsi aux impératifs de sécurité et de sûreté inhérents à la profession d'A2SIP.

## RÉFÉRENTIELS DE LA CP DE NIVEAU 3 : « AGENT DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ D'INSTALLATION PORTUAIRE » (A2SIP)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

**Prise en compte du handicap :**

## 1. Dans l'emploi :

- L'accessibilité à la fonction d'agent de sécurité et de sûreté d'installations portuaires nécessite, généralement, des critères performants sur les plans physique, mental ou psychologique ;
- En cas de handicap physique, des postes peuvent être envisagés dans des emplois sédentaires, sous réserve de l'accord des experts médicaux. Quant aux modalités d'évaluation, elles sont alors aménagées selon les cas ;
- Le (la) titulaire de la CP peut, par ailleurs, être amené(e) à travailler aux côtés de personnel en situation de handicap.

## 2. Adaptation des épreuves aux candidats en situation de handicap :

Première priorité nationale, dans son article L. 111-1, le Code de l'Éducation dispose que « Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. ». Par ailleurs, l'article 24 de la Convention internationale des droits des personnes handicapées, ratifiée par la France en 2009 et publiée en annexe du décret n° 2010-356, dispose que la France reconnaît « le droit des personnes handicapées à l'éducation ».

Dans ces conditions :

- Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout(e) candidat(e) peut saisir le référent handicap de COGAN Formation (ou de son partenaire) pour aménager les modalités d'évaluation et/ou obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation ;
- Sur avis du référent handicap, et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité, les supports et le matériel nécessaires à la réalisation pourront être adaptés ;
- Sur avis motivé du référent handicap, le jury de certification peut décider d'exempter le (la) candidat(e) de certains critères d'évaluation :
  - s'il ne remet pas en question la capacité professionnelle du (de la) candidat(e) ;

- si, au regard de la nature du handicap, le critère n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du (de la) candidat(e), ces deux critères étant cumulatifs.

COGAN Formation (ou son partenaire) s'engage, chaque fois que ce sera possible, à mettre en place des modalités d'évaluation adaptées à la situation et au handicap du (de la) candidat(e). Celles-ci peuvent concerner la durée des épreuves, l'accessibilité des locaux, l'utilisation d'outils ou de matériels spécifiques, l'accompagnement par une tierce personne.

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>DOMAINE D'ACTIVITÉS 1 : METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PORTUAIRE</b>			
<p>A1.1 Contrôle et régulation des accès en zone portuaire</p> <p><i>Gérer et réguler l'accès aux installations portuaires, incluant les zones à accès restreint (ZAR), en vérifiant l'identité et les autorisations des personnes, véhicules et marchandises, conformément aux exigences du Code ISPS.</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 1.1.1</u></p> <p><b>Vérifier la validité des titres d'accès, des identités et des autorisations spécifiques aux installations portuaires des personnes et des véhicules</b>, en comparant les informations avec les bases de données et les consignes de sûreté ISPS, pour n'autoriser que les entrées légitimes et prévenir les intrusions dans le périmètre portuaire.</p>	<p><b>Modalités pour l'activité 1.1 :</b></p> <p>Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p><b>1/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> de contrôle d'accès en installation portuaire. Le (la) candidat(e) gère la vérification des titres d'accès et des identités (personnes, véhicules) ainsi que les situations de non-conformité.</p> <p><b>2/ Un questionnement oral et/ou écrit</b> (QCM ou questions ouvertes) portant sur les procédures ISPS, les types de titres d'accès portuaires et les</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Applique</b> strictement la procédure de contrôle d'accès de l'installation portuaire et les consignes ISPS ;</li> <li>• <b>Identifie</b> la validité et l'authenticité des titres d'accès présentés (badges, ordres de mission, documents maritimes) ;</li> <li>• <b>Compare</b> l'identité de la personne contrôlée avec les informations du titre et les bases de données (listes positives/négatives, profils autorisés) ;</li> <li>• <b>Détecte et signale</b> sans délai toute non-conformité, falsification ou tentative d'intrusion ;</li> <li>• <b>Prend</b> la décision appropriée (autorisation/refus), conformément aux règles de sûreté ;</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>conduites à tenir face aux non-conformités.</p> <p><b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation individuelle sur un poste de contrôle simulant un accès portuaire ;</li> <li>- Utilisation de titres d'accès variés (valides, périmés, faux) et gestion de profils d'utilisateurs simulés ;</li> <li>- Accès à une base de données de contrôle d'accès simulée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gère</b> avec professionnalisme le refus d'accès et les réactions de l'utilisateur, en maintenant l'ordre et la sécurité du point de contrôle ;</li> <li>• <b>Utilise</b> correctement les équipements de contrôle d'accès (lecteur de badge, interphone, système de barrière/tourniquet) propres au site portuaire ;</li> <li>• <b>Argumente</b> ses décisions de contrôle d'accès en référence aux réglementations et procédures en vigueur.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 1.1.2</u></p> <p><b>Réaliser des palpations de sécurité sur les personnes et des inspections visuelles des bagages et effets personnels</b>, en respectant les procédures réglementaires et les limites de son habilitation, pour détecter la présence d'objets illicites ou dangereux, dissimulés avant l'accès aux zones sensibles portuaires.</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Applique</b> rigoureusement les procédures légales et internes pour la réalisation des palpations de sécurité et des inspections visuelles ;</li> </ul>	

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> les zones de recherche pertinentes sur les personnes et dans les bagages/effets personnels ;</li> <li>• <b>Utilise</b> correctement les équipements de détection (détecteurs de métaux à main, scanners à bagages, etc.) et interprète leurs signaux ;</li> <li>• <b>Détecte</b> et signale rapidement la présence d'objets illicites ou dangereux (armes, explosifs, stupéfiants, etc.) ;</li> <li>• <b>Respecte</b> l'intégrité physique et la dignité de la personne contrôlée tout au long de l'opération ;</li> <li>• <b>Gère</b> les réactions des personnes soumises au contrôle avec professionnalisme et fermeté ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière précise des</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			anomalies détectées et des actions entreprises ;
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 1.1.3</u></p> <p><b>Inspecter les véhicules et les marchandises à l'entrée et à la sortie de l'installation portuaire</b>, en se référant aux documents de transport et en utilisant les équipements de contrôle spécifiques (miroirs d'inspection, portiques à marchandises, etc.), pour identifier la présence de contrebande, d'intrus ou d'éléments prohibés.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Applique</b> diligemment les procédures d'inspection des véhicules et des marchandises spécifiques au site portuaire ;</li> <li>• <b>Vérifie</b> avec méthode la conformité des documents de transport (connaissements, manifestes) avec les marchandises et véhicules présentés ;</li> <li>• <b>Utilise</b> correctement les équipements d'inspection spécifiques (miroirs d'inspection, scanners à véhicules, portiques à marchandises, etc.) et interprète leurs résultats ;</li> <li>• <b>Identifie</b> précisément les zones ou éléments suspects sur les</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			véhicules (compartiments cachés) et les marchandises (scellés rompus, incohérences) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Détecte</b> et signale prestement la présence de contrebande, d'intrus clandestins ou d'éléments prohibés ;</li> <li>• <b>Assure</b> la sécurité de l'opération d'inspection pour lui-même et pour autrui ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière factuelle des anomalies détectées et des actions entreprises.</li> </ul>
A1.2 Surveillance des infrastructures et des espaces maritimes adjacents  <i>Assurer la surveillance constante des installations portuaires, de leurs périmètres et des zones d'eau adjacentes, par des patrouilles et l'exploitation de systèmes technologiques, pour</i>	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 1.2.1</u></p> <p><b>Effectuer des rondes de surveillance des périmètres, des quais, des hangars et des zones de stockage portuaires</b>, en observant les infrastructures et en identifiant les comportements ou situations inhabituelles (plongeurs non autorisés, colis abandonnés sur les quais, etc.), pour détecter et prévenir les intrusions, les dégradations ou les menaces spécifiques au milieu terrestre comme maritime.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pour l'activité 1.2 :</b></p> <p>Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p>	Le (la) candidat(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecte rigoureusement les itinéraires et les fréquences de ronde définis par le plan de sûreté de l'installation portuaire ;</li> <li>• <b>Observe</b> avec vigilance les infrastructures, les équipements et les</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>détecter toute anomalie ou menace spécifique au milieu portuaire.</i>		<p><b>1/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> de surveillance d'une installation portuaire. Le (la) candidat(e) effectue une patrouille simulée (pédestre ou véhiculée), exploite un système de vidéoprotection et réagit à des alertes (déclenchement d'alarme, détection d'intrusion).</p> <p><b>2/ Un questionnement oral et/ou écrit</b> (QCM ou questions ouvertes) portant sur les procédures de surveillance portuaire (zones ISPS, règles de patrouille), l'utilisation des systèmes électroniques de sûreté (vidéoprotection, détection intrusion) et</p>	<p>personnes présentes dans la zone de surveillance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> avec pertinence les anomalies, les comportements suspects ou les situations potentiellement dangereuses (objets abandonnés, tentatives d'escalade, navires non autorisés, etc.) ;</li> <li>• <b>Vérifie</b> méthodiquement l'intégrité des points sensibles (clôtures, portes, portails) et des équipements de sûreté (éclairage, caméras) ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière claire et précise de ses observations, des incidents ou des anomalies détectées ;</li> <li>• <b>Respecte</b> strictement les procédures de sûreté et de sécurité pendant la ronde (utilisation des équipements de</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 1.2.2</u></p> <p><b>Exploiter les systèmes de vidéoprotection et de surveillance périmétrique spécifiques aux installations portuaires</b> (caméras thermiques, radars de surface), en ajustant les vues et en analysant les images, pour surveiller activement navires à quai, aires de manœuvre et plans d'eau adjacents, et détecter tout mouvement suspect.</p>	<p>la reconnaissance des comportements suspects.</p> <p><b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation individuelle simulant une zone ou un poste de surveillance portuaire ;</li> <li>- Accès à des plans de site, consignes de patrouille et interfaces de systèmes de vidéoprotection et d'alarme (simulés) ;</li> <li>- Présentation de scénarios d'anomalies ou d'intrusions à détecter et à gérer.</li> </ul>	<p>protection individuelle si requis, discrétion) ;</p> <p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Utilise</b> correctement les interfaces des systèmes de vidéoprotection et de surveillance périmétrique ;</li> <li>• <b>Ajuste</b> précisément les vues des caméras et l'orientation des capteurs pour optimiser la surveillance des zones sensibles ;</li> <li>• <b>Analyse</b> les images et les données des systèmes pour identifier les anomalies ou les mouvements suspects (personnes, véhicules, navires) ;</li> <li>• <b>Détecte et signale</b> au plus vite tout comportement ou situation anormale (intrusion, colis abandonné, activité non autorisée) sur les quais,</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>les aires de manœuvre ou les plans d'eau ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Effectue</b> des enregistrements ou des captures d'écran pertinents des événements ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière concise et factuelle de ses observations et des actions entreprises via les systèmes ;</li> <li>• <b>Maintient</b> une vigilance constante et une réactivité face aux alertes des systèmes.</li> </ul>
	<p align="center"><u>Compétence 1.2.3</u></p> <p><b>Réagir aux alertes des systèmes de détection d'intrusion ou d'autres dispositifs de sûreté de l'installation portuaire</b>, en analysant la source de l'alerte et en appliquant les protocoles de levée de doute spécifiques au contexte maritime et portuaire (vérification visuelle ou sur site), pour confirmer ou infirmer la menace et déclencher l'intervention appropriée.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> sans ambiguïté la nature et l'origine de l'alerte générée par les systèmes de sûreté portuaires (détection intrusion, alarmes techniques) ;</li> <li>• <b>Analyse</b> minutieusement les informations disponibles (images vidéo, données</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			des capteurs) pour évaluer la crédibilité et la gravité de l'alerte ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Applique</b> précisément les protocoles de levée de doute spécifiques au contexte portuaire (vérification visuelle à distance, envoi d'une équipe sur site si nécessaire) ;</li> <li>• <b>Confirme ou infirme</b> la présence d'une menace ou d'une anomalie ;</li> <li>• <b>Déclenche</b> l'alerte appropriée et les procédures d'intervention conformément aux consignes de sûreté de l'installation ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de l'alerte, de sa vérification et des actions entreprises de manière claire et précise ;</li> <li>• <b>Maintient</b> à la fois son calme et sa réactivité sous pression lors de la gestion des alertes.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>DOMAINE D'ACTIVITÉS 2 : GÉRER LES INCIDENTS ET LES SITUATIONS D'URGENCE EN MILIEU PORTUAIRE</b>			
<p>A2.1 Intervention face aux menaces et incidents de sûreté portuaire</p> <p><i>Répondre de manière appropriée et en conformité avec le plan de sûreté de l'installation portuaire (PFSP) aux incidents de sûreté (intrusion, vol, agression, menace terroriste, colis suspect), en protégeant les personnes et en maîtrisant la situation, dans le strict respect du cadre légal d'intervention, notamment les principes de légitime défense.</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.1.1</u></p> <p><b>Évaluer la nature et le niveau de menace d'un incident de sûreté</b> (intrusion dans une zone ISPS, vol sur un navire, agression sur les quais, colis suspect à proximité d'une infrastructure critique, etc.), en collectant rapidement les informations et en identifiant les risques spécifiques au contexte portuaire, pour déterminer la réponse et alerter les autorités compétentes (forces de l'ordre, capitainerie).</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pour l'activité 2.1 :</b></p> <p>Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p><b>1/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> de gestion d'incident de sûreté en milieu portuaire. Le (la) candidat(e) évalue une situation d'urgence (intrusion, agression, découverte de colis suspect), applique les procédures d'alerte, sécurise la zone, protège les personnes et/ou contient une menace.</p> <p><b>2/ Un questionnement oral et/ou écrit</b> (QCM ou</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> précisément les signes et les informations clés permettant de caractériser la nature d'un incident de sûreté (intrusion, agression, dégradation, colis suspect, etc.) ;</li> <li>• <b>Évalue</b> méthodiquement le niveau de menace et les risques immédiats pour les personnes, les biens et l'installation portuaire ;</li> <li>• <b>Collecte</b> rapidement les informations pertinentes (localisation, description des faits, présence de témoins) en situation d'urgence ;</li> <li>• <b>Détermine</b> la réponse initiale appropriée en fonction du niveau de menace et des procédures établies ;</li> <li>• <b>Distingue</b> sans équivoque les incidents</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		questions ouvertes) portant sur les plans de sûreté (PFSP, ISPS), les protocoles d'intervention, la législation sur la maîtrise de personnes, y compris les conditions d'application de la légitime défense, et les procédures d'évacuation en cas de menace grave.	relevant de la sûreté portuaire (ISPS) de ceux relevant de la sécurité générale ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rend compte</b> de manière concise et factuelle de la situation, permettant une prise de décision rapide par la hiérarchie.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.1.2</u></p> <p><b>Appliquer les procédures d'alerte et de communication d'urgence établies par le plan de sûreté de l'installation portuaire (PFSP), en informant immédiatement la hiérarchie et les services d'intervention désignés, pour déclencher les protocoles d'intervention et de coordination des secours.</b></p>	<p><b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu(e) de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation individuelle simulant un scénario d'incident de sûreté portuaire ;</li> <li>- Accès à des équipements de communication (radio, téléphone) et de protection (si pertinents pour la situation) ;</li> </ul>	Le (la) candidat(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> les destinataires appropriés de l'alerte en fonction de la nature et de la gravité de l'incident (hiérarchie, services internes, autorités) ;</li> <li>• <b>Utilise</b> promptement les canaux de communication d'urgence dédiés (radio, téléphone d'urgence, système d'alerte sonore) conformément aux procédures ;</li> <li>• <b>Transmet</b> une alerte claire, concise et complète, incluant les informations essentielles (nature de l'incident,</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		- Présentation de différents types de menaces ou incidents nécessitant une réaction immédiate et conforme.	localisation, personnes impliquées, risques) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Respecte</b> strictement les protocoles de communication d'urgence définis par le PFSP et les consignes spécifiques du site ;</li> <li>• <b>Maintient</b> le contact avec les services d'intervention et suit leurs instructions ;</li> <li>• <b>Adapte</b> sa communication aux différentes situations d'urgence et aux interlocuteurs.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.1.3</u></p> <p><b>Sécuriser la zone d'un incident de sûreté</b> en établissant un périmètre de sécurité, en protégeant les personnes exposées (équipage, passagers, personnel portuaire), tout en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, pour contenir la menace et prévenir toute aggravation de la situation.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>les personnes exposées, en les éloignant du danger ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Empêche</b> avec détermination l'accès non autorisé à la zone sécurisée ;</li> <li>• <b>Maintient</b> la sécurité du périmètre jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre ou des services compétents ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière claire et précise des actions de sécurisation entreprises.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.1.4</u></p> <p><b>Maîtriser ou contenir une personne suspecte ou agressive</b> en utilisant des techniques de communication adaptées et en respectant les cadres légaux comme les procédures d'intervention, pour éviter la fuite ou l'aggravation du conflit et faciliter l'action des autorités.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> rapidement les signes d'agressivité ou de comportement suspect chez une personne ;</li> <li>• <b>Applique</b> précisément les techniques de communication verbale et non-verbale pour désamorcer une situation tendue ou établir le contact ;</li> <li>• <b>Adopte</b> une posture professionnelle et</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>sécurisante face à une personne agressive ou non coopérative ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maîtrise</b> bien les gestes et techniques de contention ou de protection (se protéger, éloigner un danger, etc.) <b>dans le respect du cadre de la légitime défense et des principes de proportionnalité ;</b></li> <li>• <b>Respecte</b> scrupuleusement le cadre légal (y compris les conditions de la légitime défense) et les procédures internes de l'installation portuaire en matière de maîtrise et de contrainte ;</li> <li>• <b>Protège</b> adroitement l'intégrité physique de la personne contenue et des tiers ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière factuelle et précise de l'incident et des actions entreprises aux autorités compétentes ou à la hiérarchie ;</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintient</b> son calme et sa maîtrise de soi en situation de confrontation.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.1.5</u></p> <p><b>Mettre en œuvre les procédures d'évacuation spécifiques à l'installation portuaire en cas de menace majeure</b> (alerte à la bombe, menace terroriste, etc.), en guidant les personnels et usagers vers les points de rassemblement désignés et en facilitant l'accès des secours, pour garantir la sécurité de tous.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> clairement le signal d'évacuation et la nature de la menace justifiant une évacuation ;</li> <li>• <b>Applique</b> strictement les procédures d'évacuation spécifiques à l'installation portuaire (itinéraires, points de rassemblement) ;</li> <li>• <b>Donne</b> des consignes claires et audibles pour guider les personnes en sécurité ;</li> <li>• <b>Assure</b> le bon cheminement des personnes vers les points de rassemblement désignés ;</li> <li>• <b>Vérifie</b> méthodiquement la vacuité des zones évacuées et signale les personnes manquantes ou les obstacles ;</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Facilite</b> l'accès des services d'urgence et leur transmet les informations pertinentes sur la situation d'évacuation ;</li> <li>• <b>Maintient</b> son calme et son sang-froid dans la durée pour gérer le mouvement de foule ou les personnes paniquées.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.2 Réponse aux risques incendie et assistance aux personnes</p> <p><i>Maîtriser les débuts d'incendie et apporter une assistance aux personnes en détresse, en tenant compte de l'environnement portuaire et des risques associés (matières dangereuses, carburants).</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.2.1</u></p> <p><b>Réaliser les gestes de premiers secours sur une (ou plusieurs) personne(s) victime(s) de malaise ou d'accident</b> (chute sur les quais, blessure lors d'une manutention, etc.), en appliquant les protocoles de secourisme et en attendant l'arrivée des services d'urgence (SAMU, pompiers), pour préserver l'intégrité physique de la (des) victime(s).</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pour l'activité 2.2 :</b></p> <p>Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p><b>1/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> de gestion d'un début d'incendie ou d'une situation de premiers secours en milieu portuaire. Le (la) candidat(e) réalise les gestes de premiers secours ou utilise les moyens de première intervention contre l'incendie.</p> <p><b>2/ Un questionnement oral et/ou écrit</b> (QCM ou questions ouvertes) portant sur les procédures d'alerte des services d'urgence, la</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sécurise</b> promptement la zone de l'accident pour lui-même et pour la victime ;</li> <li>• <b>Évalue</b> rapidement l'état de la victime (conscience, respiration, hémorragie) ;</li> <li>• <b>Applique</b> avec aisance les gestes de premiers secours adaptés à la situation (PLS, RCP, compression d'hémorragie, désobstruction des voies aériennes, etc.) ;</li> <li>• <b>Alerte</b> sans attendre les services d'urgence (SAMU/pompiers) de manière claire et précise, en fournissant les informations nécessaires ;</li> <li>• <b>Protège</b> consciencieusement la victime du froid, de la chaleur et des risques supplémentaires ;</li> <li>• <b>Surveille</b> en permanence l'évolution de l'état de la</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		connaissance des risques incendie spécifiques (matières dangereuses) et les protocoles de premiers secours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>victime en attendant l'arrivée des secours ;</li> <li>• <b>Respecte</b> fidèlement les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'intervention.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.2.2</u></p> <p><b>Intervenir sur un début d'incendie</b> en identifiant la classe de feu (liquides inflammables, solides) et en utilisant l'agent extincteur approprié (extincteurs à poudre, CO2, mousse, RIA) disponible sur l'installation portuaire, en respectant les règles de sécurité incendie et les risques spécifiques (présence de carburant ou autre), pour contenir la propagation du feu et protéger les infrastructures comme les navires.</p>	<p><b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu(e) de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation individuelle sur un site simulant un environnement portuaire (quai, zone de stockage) ;</li> <li>- Accès à du matériel de premiers secours (ex : mannequin RCP, trousse de secours) et à des extincteurs adaptés ;</li> <li>- Présentation de scénarios d'accidents corporels ou de débuts d'incendie nécessitant une intervention immédiate.</li> </ul>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> clairement la classe de feu (A, B, C, D, F) et les risques spécifiques liés à l'environnement portuaire (carburants, produits chimiques) ;</li> <li>• <b>Sélectionne</b> sans hésitation l'agent extincteur approprié à la classe de feu et à la situation (eau, poudre, CO2, mousse, RIA) ;</li> <li>• <b>Utilise</b> correctement l'extincteur ou le Robinets d'Incendie Armés (RIA) en respectant les consignes de sécurité ;</li> <li>• <b>Applique</b> une méthode d'extinction efficace pour contenir la propagation du feu ;</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assure</b> sa propre sécurité et celle des tiers durant toute l'intervention ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> de manière claire et précise de l'intervention et de l'état de la situation incendie ;</li> <li>• <b>Évalue</b> au plus vite la nécessité d'une intervention des services de secours professionnels et déclenche l'alerte si besoin.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.2.3</u></p> <p><b>Alerter et transmettre les informations pertinentes aux services d'incendie et de secours</b> (pompiers, équipe de sûreté portuaire) en fournissant une description précise de la situation, de la localisation de l'incendie et de la présence éventuelle de matières dangereuses, pour garantir une intervention rapide et efficace.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> les services d'urgence pertinents à alerter en fonction de la situation (incendie, accident, pollution) ;</li> <li>• <b>Utilise</b> les moyens d'alerte appropriés (téléphone, radio, système d'alarme) et les codes de communication spécifiques ;</li> <li>• <b>Transmet</b> une alerte claire et concise, en fournissant les informations</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>essentielles : nature de l'incident, localisation précise (y compris points de repère portuaires), personnes impliquées, risques associés (matières dangereuses, obstacles) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Répond</b> aux questions des services d'urgence de manière factuelle et précise ;</li> <li>• <b>Maintient</b> une écoute active et suit scrupuleusement les instructions données par les secours ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> au plus tôt de la situation à sa hiérarchie en respectant les procédures internes.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 2.2.4</u></p> <p><b>Participer à la mise en œuvre des plans d'urgence</b> (pollution maritime, risques industriels, PPRT) <b>spécifiques à l'installation portuaire</b>, en suivant les consignes du Plan d'Opération Interne (POI) ou du Plan Particulier d'Intervention (PPI), pour limiter à la fois l'impact environnemental et les risques pour la santé publique.</p>		<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> les situations nécessitant l'activation d'un plan d'urgence (POI, PPI, etc.) ;</li> <li>• <b>Connaît</b> et applique précisément les premières actions définies dans les plans</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			d'urgence de l'installation portuaire ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comprend</b> bien son rôle et ses responsabilités spécifiques dans le cadre d'un déploiement de plan d'urgence ;</li> <li>• <b>Coopère</b> activement avec les autres acteurs de l'urgence (services de secours, personnels d'exploitation) sur le site ;</li> <li>• <b>Utilise</b> avec brio les équipements et matériels spécifiques mis à disposition pour la gestion des plans d'urgence (barrages flottants si pollution, kits anti-pollution, etc.) ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> des observations et des actions réalisées de manière claire et précise aux responsables d'intervention ;</li> <li>• <b>Respecte</b> strictement les consignes de sécurité et les périmètres définis lors</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			de la mise en œuvre des plans.

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>DOMAINE D'ACTIVITÉS 3 : COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE DES OPÉRATIONS DE SÛRETÉ</b>			
<p>A3.1 Rédaction et transmission des documents de sûreté opérationnels</p> <p><i>Produire des rapports précis et fiables et assurer une transmission claire et sécurisée des informations relatives aux événements et aux actions de sûreté en milieu portuaire.</i></p>	<p><u>Compétence 3.1.1</u></p> <p><b>Rédiger des rapports d'événements, des mains courantes et des fiches de synthèse relatives aux incidents de sûreté</b> (intrusions, détections d'objets suspects, agressions) <b>et aux activités de surveillance portuaire</b>, en utilisant un langage clair, précis et objectif, en respectant les formats et les délais impartis, pour assurer la traçabilité et permettre une analyse factuelle des situations.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pour l'activité 3.1 :</b> Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p><b>1/ Une production écrite</b> de rapports d'événements, de mains courantes ou de synthèses d'activité liées à des scénarios d'incidents ou d'opérations de surveillance portuaire simulés.</p> <p><b>2/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> de transmission de consignes ou d'informations critiques à une hiérarchie ou une équipe de relève.</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédige</b> des rapports et mains courantes en utilisant un langage clair, précis et objectif ;</li> <li>• <b>Respecte</b> rigoureusement les formats et les modèles de documents de reporting de l'installation portuaire ;</li> <li>• <b>Intègre</b> toutes les informations pertinentes (date, heure, lieu, personnes impliquées, faits observés, actions menées) ;</li> <li>• <b>Assure</b> la traçabilité des événements et de l'ensemble des actions de sûreté ;</li> <li>• <b>Fournit</b> des informations factuelles, sans interprétation ni jugement personnel ;</li> <li>• <b>Respecte</b> précisément les délais de transmission des documents ;</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<b>3/ Un questionnement oral et/ou écrit</b> (QCM ou questions ouvertes) portant sur les procédures de reporting de sûreté (Code ISPS, normes internes), la confidentialité des informations et l'utilisation des outils informatiques dédiés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Utilise</b> la terminologie appropriée au contexte portuaire et de sûreté.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 3.1.2</u></p> <p><b>Saisir et mettre à jour des informations sur les systèmes informatiques de gestion de la sûreté portuaire</b> (logiciels dédiés, bases de données ISPS), en respectant les règles de saisie et de confidentialité des données sensibles, pour contribuer à la tenue des registres et à la conformité réglementaire.</p>	<b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu(e) de la formation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production écrite individuelle basée sur des cas pratiques contextualisés portuaires ;</li> <li>- Mise en situation individuelle de communication orale ou écrite ;</li> <li>- Accès à des modèles de documents de sûreté et à un</li> </ul>	Le (la) candidat(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Emploie</b> correctement l'ensemble des logiciels et bases de données spécifiques à la gestion de la sûreté portuaire ;</li> <li>• <b>Saisit</b> des informations de manière complète, précise et sans erreur ;</li> <li>• <b>Met à jour</b> régulièrement les données existantes en respectant les procédures établies ;</li> <li>• <b>Respecte</b> strictement les règles de confidentialité et de protection des données sensibles (personnelles, opérationnelles) ;</li> <li>• <b>Classe</b> et archive les informations de manière logique et accessible ;</li> <li>• <b>Identifie</b> sans ambages les informations pertinentes à consigner pour la traçabilité et la</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 3.1.3</u></p> <p><b>Transmettre les informations opérationnelles pertinentes à la hiérarchie</b> (Agent de Sûreté de l'Installation Portuaire - PFSO), <b>aux équipes entrantes</b> (passation de consignes), <b>et aux autorités compétentes</b> (Capitainerie, Douanes, Gendarmerie maritime, etc.), en utilisant les canaux de communication sécurisés (radio cryptée, téléphone professionnel), pour assurer la continuité du service et la coordination des opérations en milieu portuaire.</p>	poste informatique (simulé).	<p>conformité réglementaire (ISPS).</p> <p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> promptement les destinataires appropriés des informations opérationnelles ;</li> <li>• <b>Utilise</b> systématiquement les canaux de communication sécurisés adaptés à la nature de l'information (radio, téléphone, messagerie sécurisée) ;</li> <li>• <b>Transmet</b> les informations de manière claire, concise et précise ;</li> <li>• <b>Adapte</b> le niveau de détail de l'information au destinataire et à l'urgence de la situation ;</li> <li>• <b>Assure</b> la passation de consignes complète et factuelle aux équipes de relève ;</li> <li>• <b>Confirme</b> la bonne réception et la compréhension des</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>informations transmises ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Respecte</b> fidèlement les protocoles de confidentialité et de discrétion liés aux informations de sûreté.</li> </ul>
<p>A3.2 Communication interpersonnelle en milieu portuaire</p> <p><i>Interagir professionnellement avec les différents publics (marins, transporteurs, visiteurs, autorités) et gérer les situations complexes ou conflictuelles, en adaptant sa communication au contexte maritime et portuaire spécifique.</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 3.2.1</u></p> <p><b>Accueillir et orienter les personnes</b> (marins, transporteurs, visiteurs, personnels portuaires) <b>se présentant aux points de contrôle ou demandant des informations</b>, en adoptant une posture professionnelle et courtoise, en expliquant les règles de sûreté spécifiques au port, pour maintenir une image positive de l'installation portuaire et assurer la fluidité des flux.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pour l'activité 3.2 :</b> Toutes les compétences associées à cette activité sont évaluées sur la base des productions suivantes :</p> <p><b>1/ Une mise en situation professionnelle reconstituée</b> d'interaction avec des publics variés en milieu portuaire. Le (la) candidat(e) accueille, informe, oriente et gère des situations conflictuelles ou délicates (ex : refus d'accès, demande</p>	<p>Le (la) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adopte</b> une posture professionnelle (tenue, attitude, expression) et courtoise lors de l'accueil ;</li> <li>• <b>Utilise</b> un langage clair et compréhensible, y compris avec des interlocuteurs non francophones si nécessaire (phrases simples, gestes) ;</li> <li>• <b>Donne</b> des informations exactes et pertinentes pour orienter les personnes vers leur destination ou le service recherché ;</li> <li>• <b>Explique</b> de manière précise mais concise les règles de sûreté spécifiques à l'installation portuaire</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		d'information sous pression, gestion d'un usager mécontent). <b>2/ Un questionnaire oral et/ou écrit</b> (QCM ou questions ouvertes) portant sur les techniques de communication professionnelle, la gestion du stress et des conflits, ainsi que l'adaptation de la communication aux différents publics	(zones d'accès, interdictions) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gère</b> plusieurs demandes simultanées en maintenant une bonne organisation ;</li> <li>• <b>Contribue</b> à maintenir une image positive et accueillante de l'installation portuaire ;</li> <li>• <b>Applique</b> avec détermination les consignes d'accueil et d'information spécifiques au site.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 3.2.2</u></p> <p><b>Gérer les situations conflictuelles, d'incivilité ou délicates avec les usagers ou des tiers dans l'environnement portuaire</b>, en faisant preuve de calme, d'écoute active et de maîtrise de soi, en expliquant les raisons des mesures de sûreté, pour désamorcer les tensions et maintenir un environnement de travail serein et sécurisé.</p>	<b>Conditions de réalisation pour un(e) candidat(e) issu(e) de la formation :</b> - Mise en situation individuelle avec des acteurs simulant différents types d'interlocuteurs et de scénarios conflictuels ;	Le (la) candidat(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Identifie</b> rapidement les signes précurseurs d'une situation de tension ou de conflit ;</li> <li>• <b>Adopte</b> une posture verbale et non-verbale adaptée pour désamorcer la situation (calme, écoute active, langage neutre) ;</li> <li>• <b>Explique</b> clairement les règles de sûreté ou les raisons des décisions prises, en évitant la confrontation ;</li> <li>• <b>Gère</b> adroitement ses émotions et maintient sa</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un poste de communication (radio, téléphone) simulé si nécessaire ;</li> <li>- Présentation de cas pratiques nécessitant une communication adaptée et une résolution de problème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maîtrise de soi face à l'agressivité ou le sentiment d'incivilité ;</li> <li>• <b>Fait preuve</b> de fermeté lorsque la situation l'exige, tout en respectant la personne ;</li> <li>• <b>Applique</b> fidèlement les procédures internes en cas d'escalade du conflit ou de non-coopération ;</li> <li>• <b>Rend compte</b> au plus tôt de l'incident et des actions menées de manière factuelle et objective.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><u>Compétence 3.2.3</u></p> <p><b>Adapter son mode de communication aux différents interlocuteurs</b> (public international, autorités maritimes, équipe de sûreté) <b>et aux situations</b> (urgence, contrôle routinier), en utilisant un vocabulaire approprié et en respectant les règles hiérarchiques et interculturelles, pour favoriser une communication efficace et le respect des consignes de sûreté ISPS.</p>		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>routine, direct en urgence) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Respecte</b> les règles de communication hiérarchique et interculturelle propres au milieu portuaire ;</li> <li>• <b>Gère</b> les barrières linguistiques de base par des phrases simples ou des gestes explicites, si nécessaire ;</li> <li>• <b>Transmet</b> les informations de sûreté de manière compréhensible et non ambiguë, garantissant leur bonne réception ;</li> <li>• <b>Fait preuve</b> de clarté et de concision dans ses échanges.</li> </ul>